MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE

Le Ministre

Kinshasa, le 17 NOV 2022

N° MINEPST/CABMIN/JKK/JMK/ 2302 /2022

Transmis copie pour information à :

- **Madame le Vice-Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ;**
- **Madame le Secrétaire Général à l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ;**
- **Monsieur l'Inspecteur Général de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ;**

(Tous) à Kinshasa/Gombe

- **Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province (Tous)**

Concerne : **Assainissement des milieux scolaires**
Instruction

Madame/Monsieur le Directeur Provincial de l'EPST (Tous)

Subsidiairement à ma lettre référencée N°MINEPST /CABMIN/2200/2022 du 31 octobre 2022 ; il me revient de constater un relâchement dans le domaine d'assainissement de nos milieux scolaires, au préjudice aussi bien de la santé des élèves que du personnel de nos établissements d'enseignement.

Dorénavant, je vous instruits de restaurer la pratique relative à l'organisation du **SALONGO** chaque Samedi après les heures de cours. Cette activité consistera à :

- L'entretien et le nettoyage de tous les locaux de classe et les toilettes ;
- L'aménagement de bancs et le nettoyage de tout autre matériel utile aux enseignements et apprentissages ;
- L'entretien de la cour et du jardin scolaire.

Ces travaux n'excluent pas l'entretien journalier des Etablissements scolaires et ne constituent pas une punition pour les élèves, mais plutôt une façon d'inculquer aux enfants, dès leur jeune âge, un esprit de travail en équipe et une culture d'assainissement de notre environnement dans un nouvel élan patriotique pour la reconstruction et le changement des mentalités.

Stricte application.

Professeur Tony MWABA KAZADI

Croisement des avenues Batetela et Cliniques, Kinshasa – Gombe
Tél. : +243817346677 • Email : info@epst-education.gouv.cd • www.epst-education.gouv.cd